FICHE TECHNIQUE

SARPALO 861 NEO

Produit de protection du bois (TP8) (*)
Microémulsion (ME) concentrée à diluer

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termites	Traitement Préventif – Classes d'emploi 1 à 3.1 (classe 3.1 uniquement résineux)	Industriel - Scieurs, - Charpentiers, - etc.	Bois de construction : - Charpentes, - Bardages, etc. Bois massif Matériaux à base de bois Résineux/Feuillus

Propriétés physico-chimiques

Microémulsion (ME) concentrée
Aspect : liquide incolore
Densité (20°C) : 1 kg/L
pH : neutre
Point éclair : >99°C (ininflammable)
Substances actives biocide :
- Perméthrine
- IPBC
- DCOIT

Efficacité

Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficace contre :
- les basidiomycètes (pourriture cubique),
- les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes),
- et les termites,

en traitement préventif des bois de construction.

Les performances du produit SARPALO 861 NEO ont été établies suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques des classes d'emploi 1, 2 et 3.1 telles que définies dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :
- EN46 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*),
- EN118 contre les termites (*Reticulitermes spp)*,
- EN330 contre les basidiomycètes.

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué SARPALO 861 NEO

Application

Le traitement s'effectue par application de surface (trempage, aspersion, brossage).
L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.
L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement SARPALO 861 NEO.
Compatible avec tout type de finitions.
Bien homogénéiser le produit avant application.

Mise à jour : Juin 2026

Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT - France
Tel: +33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com

Préparation du produit prêt à l'emploi

Classes d'emploi	Essences	Méthode d'application	Dilution SARPALO 861 NEO
2	Résineux/Feuillus	Trempage court Aspersion Brossage	**5L SARPALO 861 NEO = 100L de produit prêt à l'emploi** **(soit 5L SARPALO 861 NEO + 95L eau = Dilution 5%)** Diluer SARPALO 861 NEO dans l'eau sous agitation douce
3.1	Résineux	Trempage court Aspersion Brossage	

SARPALO 861 NEO est miscible en toute proportion avec l'eau et est facilement homogénéisable.

Des contrôles périodiques peuvent être effectués par nos soins avec prélèvements réguliers des bains de traitement aux fins d'analyses chimiques dans nos laboratoires. N'hésitez pas à consulter les équipes techniques et commerciales Groupe Berkem au +33 5 64 31 06 60.

Précautions d'emploi

L'humidité du bois au moment du traitement doit être < à 50%.
Ne pas traiter les bois gelés.
Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact direct avec de la nourriture, des aliments pour animaux ou du bétail.
Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.
Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.
Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.
Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.
Pour une utilisation en classe 3.1, conformément à la norme NF 50-105-3 (Octobre 2014), les produits en bois et à base de bois ne resteront pas humides pendant de longues périodes. L'eau ne s'accumulera pas. Cela peut être rendu possible, par exemple, grâce à l'utilisation de finitions entretenues et adéquates, ou grâce à une conception adaptée ou une orientation des éléments permettant à l'eau de s'écouler ou autorisant un séchage rapide.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

Consommation

Traitement de surface : 15 à 20 L/m^3
Les consommations du SARPALO 861 NEO sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Séchage-Fixation

Jusqu'à séchage des surfaces (minimum 4 heures)
L'application industrielle et le stockage doivent se faire dans le respect des précautions habituelles relatives à l'emploi des produits de préservation du bois, afin d'empêcher le lessivage du produit vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.

Sécurité de l'utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Se référer à la fiche de données de sécurité.

Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail. Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique. Les pyréthrinoïdes et les pyréthrines peuvent causer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel. Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.
Durée de vie : 2 ans

Mise à jour : Juin 2026

Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT - France
Tel: +33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com

Environnement

Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.
Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes…), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur
Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
Contient de la Perméthrine, peut être mortel pour les chats. Les chats doivent éviter tout contact avec l'objet / la zone traité.

Les informations et préconisations contenues dans ce document ou celles transmises par oral, écrit ou en cours de tests sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du Groupe BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle.
Les caractéristiques citées du produit fabriqué dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons informent sur le produit et son emploi, sans en garantir certaines propriétés ou durabilité et aptitude à certains emplois. Elles reflètent l'état actuel de nos connaissances de la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche.
L'utilisation du produit est de la responsabilité exclusive de l'utilisateur. L'utilisateur a le devoir de contrôler l'aptitude des produits et leurs possibilités d'utilisation pour l'usage prévu. Il revient à la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et conventions existantes.
Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

(*) Fiche technique pour un usage du produit pour la protection du bois. La fiche technique pour un usage du produit pour la protection des maçonneries est disponible – veuillez contacter notre service commercial.

Mise à jour : Juin 2026

Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT - France
Tel: +33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com